

Questions fréquemment posées par les médias

1. *Est-ce que les bibliothèques publiques ont encore leur place à l'ère de l'internet et des engins de recherche tel que Google?*

Les bibliothécaires sont experts en recherche et ont accès à du matériel gratuit qui peut être très dispendieux pour des individus parfois être dispendieux voir même non disponible. L'habileté de recherche n'est pas synonyme de savoir comment faire de la recherche mais surtout de trouver exactement ce que l'on cherche. Les bibliothécaires possèdent cette habileté.

2. *Comment les bibliothèques publiques aident nos communautés?*

Les bibliothèques publiques est un atout nécessaire pour attirer des investisseurs dans nos communautés.

Elles offrent un endroit sécuritaire (physiquement et émotionnellement) pour les enfants et les adultes.

Les bibliothèques sont la clé pour l'intégration des nouveaux arrivants.

3. *Comment les bibliothèques publiques appuient les municipalités dans le rétablissement/développement de l'économie de leur communauté?*

Les bibliothèques publiques sont la clé pour promouvoir une économie de savoir et de permettre à tous les résidents l'utilisation de l'information numérique.

Les bibliothèques publiques peuvent fournir de plus vastes informations au sujet de possibilité d'emploi pour les gens à la recherche d'emploi que les centres d'emploi en général.

Les bibliothèques publiques peuvent fournir plus de données au sujet des entreprises et de l'économie aux entrepreneurs que les centres des petites entreprises en général.

4. *Quelles sont les services que les bibliothèques publiques offrent à la communauté que d'autres fournisseurs ne peuvent pas?*

Aucune autre institution ne transige avec un si grand éventail de la population démographiquement qu'une bibliothèque publique. Les visites à la bibliothèque font partie de la routine des gens de la communauté autant que des visiteurs.

De par la formation du service à la clientèle du personnel des bibliothèques publiques, les longues heures d'ouverture, la relation étroite avec les gens de la communauté, les bibliothèques publiques sont d'excellents candidats comme

partenaires avec les municipalités qui exigent un accès sans contrainte et en confiance pour livrer les différents services dans la communauté.

Les édifices des bibliothèques sont disponibles et peuvent servir comme deuxième endroit pour des services municipaux.

5. *Comment une municipalité peut-elle justifier ce service lorsque les fonds sont en grande demande dans les services essentiels tels les chemins, les plans d'eau et la gestion des vidanges?*

En ces temps difficiles, les bibliothèques publiques sont indispensables. En permettant l'accès gratuit aux services gouvernementaux, à diverses ressources à la recherche d'emploi, à de l'information pour les petites entreprises, les bibliothèques publiques devraient être perçues comme des investissements pour les municipalités qui rapporteront des revenus et réduiront des coûts à long terme.

Les municipalités qui ne financent pas les bibliothèques publiques risquent de manquer l'occasion de faire une différence auprès des individus, des communautés et de l'économie locale dans ce monde électronique et de mondialisation du 21^e siècle.

6. *Quelle incidence la situation économique a-t-elle eu sur l'utilisation des bibliothèques publiques?*

Durant l'incertitude économique actuelle, l'utilisation des bibliothèques publiques a augmenté de 20% et dans certaines municipalités jusqu'à 70% dans des domaines tels que programmes d'emploi, prêts de disques compacts et de consultations aux sites virtuels. Pour réduire leurs dépenses, les résidents utilisent des services gratuits tels que l'accès aux ordinateurs, l'internet, les bases de données, le matériel de divertissements et les programmes spécialisés de formation.

Les bibliothèques publiques minimisent l'effet de la récession sur les gens.

7. *Comment les bibliothèques publiques sont-elles subventionnées?*

En moyenne, 85% des coûts de fonctionnement de la bibliothèque publique proviennent de la municipalité. Un 5% provient du gouvernement provincial. Le dernier 10% vient d'une variété de sources : collectes de fonds, locations, financement fédéral et contraventions. Ces pourcentages varient d'une municipalité à l'autre.

8. *Quels sont les principaux défis pour les bibliothèques de l'Ontario?*

a) Besoin de financement adéquat, d'augmenter les fonds d'opération provenant de la municipalité

- Les bibliothèques publiques, dans une perspective d'investissement apportent un gain significatif. Ces services sont indispensables. Sans elles, les communautés accusent un désavantage à attirer des travailleurs qualifiés, spécialisés à récupérer d'une récession économique et à progresser vers une nouvelle à une économie du savoir.
- Les bibliothèques publiques reçoivent de plus en plus de demande de services afin de répondre aux changements technologiques et à la récession présente. Les bibliothèques publiques assurent l'accès gratuite à tous les segments de la population incluant Les premières Nations, les nouveaux arrivants, les personnes âgées ainsi que les gens à faible revenu.
- Les bibliothèques publiques servent de cadre culturel communautaire comme équité sociale, la responsabilité environnementale et la vitalité économique.
- La dépendance du financement de la part des municipalités est de plus en plus accrue puisque le gouvernement ontarien n'a pas changé sa part de financement depuis les années 1990.

b) Difficulté d'accès à des fonds pour des infrastructures

- Les bibliothèques publiques ont un besoin grandissant pour du financement renouvelable en capital/infrastructure, spécialement pour combler les besoins en optimisant nos systèmes informatiques de telle façon à se garder à jour avec la nouvelle génération d'utilisateurs ayant des habitudes de recherche fort différentes.
- Le présent financement disponible pour les bibliothèques publiques par le biais des municipalités est insuffisant pour combler les demandes au niveau technologique de façon périodique et continue, l'accessibilité, etc..
- Seulement quelques 35 projets en capital des bibliothèques publiques (ou 3.2% des 1093 points de services de l'Ontario) ont reçu du financement grâce au Financement du plan Chantiers Canada et les Fonds de stimulation de l'infrastructures, à laquelle les municipalités ont dû contribuer 1/3 de la note.

c) Besoin d'offrir de la programmation ciblée pour les nouveaux arrivants

- Plusieurs municipalités cherchent à attirer et supporter les nouveaux arrivants comme clé de développement économique.
- Les bibliothèques publiques contribuent au succès de l'intégration et de l'adaptation des nouveaux arrivants dans leur communauté et dans la société canadienne en leur aidant à s'établir, à offrir des programmes dans l'apprentissage de l'Anglais langue seconde, dans l'accréditation et la recherche d'emploi et à fournir des renseignements sur la communauté et les services gouvernementaux.
- Les bibliothèques publiques accueillant une population grandissante de nouveaux arrivants multilingue n'ont pas de fonds désignés pour se procurer des collections et des programmes spécialisés répondant à leurs besoins.

9. *Pourquoi ne pas contacter le gouvernement provincial? Ce sont eux que vous devez convaincre pour obtenir plus d'argent.*
- Les bibliothèques publiques sont à préparer une campagne visant à augmenter le financement provincial. Par contre, présentement les bibliothèques publiques sont à la base un service municipal et le travail des bibliothèques publiques ont un impact direct sur le succès des municipalités à atteindre leurs objectifs et ainsi remplir leurs priorités.
 - Votre bibliothèque publique a été mis sur pied par un de vos conseils prédécesseurs, et non par la province. Avec ce geste est venu un engagement à long terme de subvenir aux besoins de cette dernière

10. *Quel est l'accord-cadre des bibliothèques publiques?*

- Les bibliothèques publiques sont des corporations légales indépendantes ayant un conseil d'administration détenant l'autorité d'établir des politiques et de gérer les affaires de la bibliothèque sous l'Acte des bibliothèques publiques.
- Les bibliothèques publiques sont régies sous l'alinéa 3(1) de l'Acte en votant une motion par le conseil municipal. À l'exception de bibliothèque de comté, le nombre de directeurs sur le conseil d'administration d'une bibliothèque publique est limité à un de moins que la majorité du conseil.
- Depuis l'origine de l'Acte en 1882, les bibliothèques publiques sont mandatées d'offrir des services gratuits, sous la section 23(1) et (2). Toutes les bibliothèques publiques doivent donner l'accès gratuitement à leurs locaux ainsi qu'à leur matériel. Les résidents desservis par une bibliothèque régionale doivent également recevoir des services gratuits en empruntant des livres, en utilisant du matériel de référence et d'information.
- Des frais pour certains services sont vus comme une barrière par les personnes utilisant les bibliothèques, spécialement dans les milieux défavorisés de la population.
- Parce que les municipalités financent la majeure partie du budget annuel des bibliothèques municipales, qu'elles desservent la même population et transigent avec les mêmes dossiers que ces dernières, plusieurs conseils de bibliothèque ont adopté des politiques et des procédures semblables à celles retrouvées dans les municipalités.
- Par contre, les bibliothèques municipales ne sont pas un département de la municipalité. Le conseil de la bibliothèque est l'employeur de tous les employés de la bibliothèque incluant le président directeur général.

11. Quelle est la position des bibliothèques publiques au sujet de la filtration de l'internet?

- Les bibliothèques publiques ont comme responsabilités de faire respecter La Charte canadienne des droits et libertés, de faciliter l'accès à toutes les formes d'expression de connaissances, l'activité intellectuelle et créative, incluant celles qui contiennent des éléments non conventionnel, impopulaire et inacceptable.
- L'internet contient beaucoup de bonnes ressources pour les enfants mais elles sont non réglementées. Même s'il n'existe pas de méthode infaillible pour éliminer du matériel inacceptable, la plupart des bibliothèques publiques ont adopté des politiques et des procédures visant à protéger les enfants lors de l'utilisation de l'internet, qui n'incluse pas nécessairement le filtrage, Des incidents récents à la Bibliothèque publique de London sont des preuves que des procédures mis en place pour contrôler l'information fonctionnent.
- Les filtres ne garantissent pas que tout matériel inapproprié sera bloqué. Les filtres peuvent bloquer du matériel adéquat. Contrôler l'accès à l'internet aux enfants est un problème social complexe vu la disponibilité dans d'autres endroits publics et divers accès sans fil dans leur entourage n'ayant pas de filtre. Le meilleur filtre demeure encore le parent ou le tuteur de l'enfant.

(Note pour les bibliothèques publiques : La Fédération peut vous aider à trouver d'autres informations à ce sujet. N'hésitez pas à nous joindre pour de plus amples renseignements.)

12. Qui est la Fédération des bibliothèques de L'Ontario?

La Fédération des bibliothèques publiques de l'Ontario est une association à but non lucratif composée des bibliothèques municipales. Elle a vue jour en 2005 et représente les bibliothèques sous une seule voix pour les bibliothèques publiques de l'Ontario en insistant à améliorer les politiques et les programmes. Ses services sont basés sur quatre piliers : plaidoyer (advocacy), marketing, recherche et achat en groupe. Les membres de la Fédération comprennent un grand éventail des bibliothèques publiques de l'Ontario. Nous y retrouvons un échantillon représentatif de bibliothèques, petites, grandes, rurales, urbaines provenantt de toutes les régions géographiques.